CIRCULAIRE N° 4001 DU 16/05/2012

Objet : Désignation dans des emplois vacants ou disponibles d'administrateur.

Réseaux : Communauté française.

Niveaux et services : Tous niveaux

Période: 2012

- Aux Chefs des établissements de l'enseignement de plein exercice organisé par la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;
- Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Communauté française ;
- Aux directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air ;
- Au directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française;
- Au directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française;
- Aux organisations syndicales.

Circulaire	Informative			
Emetteur	Administration		A.G	.P.E.
<u>Destinataire</u>	Tous niveaux	Réseau orga	nisé p	par la Communauté française
Contact				
Document à renvoyer	Formulaires en annexe et copie des attestations de réussite.			
Date limite d'envoi				
<u>Objet</u>	Désignation dan Administrateurs.	s des emploi	is vac	cants ou disponibles – Appel

Renvoi (s):

Nombre de pages : - annexes : 6

**Mots clés : Appel – Administrateurs** 

<u>Objet</u>: Désignation dans des emplois vacants ou disponibles d'administrateur dans l'enseignement organisé par la Communauté française. Appel aux candidats.

Je vous prie de trouver en annexe l'appel aux candidats à une désignation dans les emplois vacants ou disponibles d'administrateur.

Puis-je vous demander de bien vouloir diffuser ces informations auprès des membres de votre équipe éducative concernés, en ce compris, les membres du personnel momentanément éloignés du service.

D'avance, je vous remercie pour votre collaboration.

Christian NOIRET,

Directeur général adjoint.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement de la Communauté française a pris la décision de procéder à un appel aux candidats à une désignation dans un emploi d'administrateur en application de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Le Gouvernement de la Communauté française invite donc les membres du personnel répondant aux conditions de l'article 8 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection, à introduire une demande de désignation dans un des emplois vacants ou disponibles de la fonction d'administrateur en mentionnant le nom des établissements où ils souhaitent être désignés.

Par « emploi vacant », il y a lieu d'entendre un emploi qui n'est plus attribué à titre définitif à un membre du personnel au plus tard le 31 octobre 2011.

Par « emploi disponible », il y a lieu d'entendre :

- soit, un emploi non vacant, à savoir un emploi attribué à titre définitif à un membre du personnel qui est temporairement éloigné du service pour une année scolaire au moins ;
- soit, un emploi devenu vacant après le 31 octobre 2011, c'est-à-dire qui n'est plus attribué à titre définitif à un membre du personnel au plus tôt depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Les emplois vacants d'administrateur sont repris sur la liste qui constitue l'annexe 1 à la présente circulaire et les emplois disponibles de la même fonction sont repris sur la liste qui constitue l'annexe 2 à la présente.

Ces listes ont été arrêtées par Madame la Ministre en charge de l'enseignement obligatoire et Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur.

Le présent appel s'adresse uniquement aux membres du personnel qui répondent aux conditions de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

<u>Les conditions sont arrêtées à la date ultime d'introduction des candidatures</u>. Seront toutefois prises en compte les attestations qui seront délivrées dans le cadre des formations à la fonction d'administrateur qui sont en cours au 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2012.

### 1) Candidats prioritaires

En application de l'article 28 § 3 précité, le membre du personnel peut bénéficier d'une priorité aux conditions suivantes :

- occuper un emploi qui a déjà fait l'objet d'un précédent appel;
- occuper ce même emploi depuis ce précédent appel ;
- être titulaire du brevet d'administrateur ;
- avoir introduit une demande de désignation dans cet emploi au moyen des annexes 3 ou 4.

### 2) Introduction des candidatures

Afin de répondre au présent appel, les membres du personnel sont invités à introduire leur demande de désignation au moyen des formulaires qui figurent en annexe et à renvoyer, sous peine de nullité, par lettre recommandé à la poste, lesdits formulaires ainsi qu'une copie des attestations de réussite dont ils sont détenteurs pour le 31 mai 2012 au plus tard, à l'adresse suivante :

# Direction générale des Personnels de l'enseignement de la Communauté française, bureau 3<sup>E</sup> 353, 44 Boulevard Léopold II, 1080 Bruxelles

La date du 30 mai 2012 constitue la date ultime d'envoi des candidatures, le cachet de La Poste faisant foi.

### 3) Explication des annexes

#### Annexes 1 et 2:

L'annexe 1 reprend la liste des emplois <u>vacants</u> alors que l'annexe 2 reprend la liste des emplois <u>disponibles</u>.

### Annexe 3:

L'annexe 3 concerne les candidats désireux de faire valoir, dans un emploi <u>vacant</u>, la priorité mentionnée à l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999.

#### Annexe 4:

L'annexe 4 concerne les candidats désireux de faire valoir, dans un emploi <u>disponible</u>, la priorité mentionnée à l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999.

#### Annexe 5:

L'annexe 5 s'adresse aux candidats ayant rempli l'annexe 3 ou 4, dans l'hypothèse où il s'avère qu'après examen de leur dossier, ils ne peuvent se voir octroyer la priorité visée auxdites annexes.

#### Annexe 6:

L'annexe 6 doit uniquement être remplie par les candidats qui n'entrent pas dans les conditions pour se voir accorder une priorité ainsi que par les candidats qui renoncent à faire valoir la priorité à laquelle ils peuvent prétendre.

Tout renseignement complémentaire au sujet de cette circulaire peut être obtenu auprès de Mme Ilham CHOUGRANI (02/ 431.33.72, <u>ilham.chougrani@cfwb.be</u>) et M. Nicolas LIJNEN (02/413.31.84, <u>nicolas.lijnen@cfwb.be</u>).

# EMPLOIS VACANTS

### Zone 1. Bruxelles

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF STROMBEEK-BEVER	LAEKEN	001
Internat annexé AR Victor Horta	SAINT-GILLES	002
Internat annexé AR CROMMELYNCK	WOLUWE SAINT PIERRE	003
IACF FORÊST	FORÊST	004
Internat annexé AR Uccle 1	UCCLE	005

### Zone 2. Brabant-Wallon

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF Folon	WAVRE	006
Internat annexé AR Riva Bella	BRAINE-L'ALLEUD	007
Internat annexé AR Waterloo	WATERLOO	008

# Zone 3. Huy-Waremme

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
IACF Château de Ville	FERRIERES	009
	FERRIERES	009
IACF JEUNES FILLES	HUY	010
Internat annexé AR Prince	MARCHIN	011
Baudouin		
Internat annexé IE Spécialisé	HANNUT	012
CF		
IACF EUROPE	HUY	013

# Zone 4. Liège

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
HACF	MILMORT	014
HACF	SAIVE	015
Internat annexé AR ATLAS	LIEGE	016
Internat IE Spécialisé CF	GRIVEGNEE	017

### Zone 5. Verviers

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
HACF	ANDRIMONT	018
IACF « Le Britannique »	SPA	019
Internat annexé AR	WAIMES	020

# Zone 6. Namur

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
HACF « Les Aubépines	MARIEMBOURG	021
IACF	ANDENNE	022
IACF	COUVIN	023
IACF	SAINT-SERVAIS	024
Internat annexé AR Rochefort-	ROCHEFORT	025
Jemelle		
IACF	TAMINES	026

# Zone 7. Luxembourg

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé AR	ARLON	027
Internat annexé AR Bouillon-	BOUILLON	028
Paliseul		
Internat annexé AR Bastogne-	BASTOGNE	029
Houffalize		
Internat annexé AR G.&G.	IZEL	030
Gilson		
Internat annexé AR	LA ROCHE-EN-ARDENNE	031
Internat annexé AR Vielsalm-	VIELSALM	032
Manhay		
Internat annexé à l'IE	VIELSALM	033
Spécialisé CF		
HACF	SAINT-MARD	034
Internat annexé ITCF Etienne	ARLON	035
Lenoir		
IACF	VIRTON	036

# **Zone 8. Hainaut Occidental**

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
HACF	KAIN	037
HACF	LESSINES	038
IACF	MOUSCRON	039
IACF	PECQ	040
IACF	PERUWELZ	041
IACF « Walter Ravez »	TOURNAI	042
Internat annexé AR Thomas Edison	MOUSCRON	043
Internat annexé à l'EFCF	ANTOING	044
Internat annexé à l'IE Spécialisé CF l'Arc-en -Ciel	BELOUIL	045
Internat annexé à l'IE Spécialisé CF	FRASNES-LEZ-BUISSENAL	046
HACF	IRCHONWELZ	047

### Zone 9. Mons-Centre

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'IE	BRAINE-LE-COMTE	048
Spécialisé CF « La Roseraie »		
Internat annexé à l'AR	Saint-Ghislain	049
Internat annexé à l'AR	ENGHIEN	050
HACF « Les Cascades »	QUAREGNON	051
IACF	LE ROEULX	052

# Zone 10. Charleroi-Hainaut-Sud

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR	BEAUMONT	053
Internat annexé à l'AR	BINCHE	054

### EMPLOIS DISPONIBLES

### Zone 1. Bruxelles

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR Jean ABSIL	ETTERBEEK	001

### Zone 2. Brabant-Wallon

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR	RIXENSART	002

# Zone 5. Verviers

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE					
IACF pour jeunes filles « Louise Weiss »	SPA	003					

# Zone 10. Charleroi-Hainaut-Sud

ETABLISSEMENT	COMMUNE	CODE
Internat annexé à l'AR Jourdan	FLEURUS	004

Demande de désignation en application de l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection

MEMBRE DU PERSONNEL SOUHAITANT FAIRE VALOIR SA PRIORITE DANS UN EMPLOI VACANT DE LA FONCTION D'ADMINISTRATEUR

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 4 et en annexe 6 pour la même fonction. Il y a lieu de remplir l'annexe 5 au cas où votre priorité ne serait pas reconnue.

Je soussigné(e),	
NOM (nom de naissance si femme mariée) :	
PRENOM:	
Date de naissance : 1 Tél :	
Matricule : GSM :	
Adresse électronique :	
Adresse personnelle:	
Code postal  Nommé(e) à titre définitif à la fonction (spécialité et niveau ou degré d'enseignement)	
dans l'établissement suivant :	
Détenteur du brevet d'administrateur, demande à bénéficier de la priorité mentionnée § 3 du décret du 4 janvier 1999.	e à l'article 28
Je suis désigné à titre temporaire de manière ininterrompue depuis ledans la fonction d'administrateur (barrer les mentions inutiles) dans l'établissement su	
et j'exerce toujours actuellement la même fonction dans le même établissement.	
L'emploi que j'occupe est un emploi vacant figurant sur la liste reprise en annexe 1.	
· code de l'emploi	
J'introduis ½ je n'introduis pas¹ d'autre demande de désignation au moyen du formu annexe 5.	laire repris er
Candidat à plusieurs fonctions, je remplis ½ e ne remplis pas le formulaire repris en an	$nexe 7^2$ .
Date, Signature,	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Biffer la mention inutile.

Demande de désignation en application de l'article 28 § 3 du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection

MEMBRE DU PERSONNEL SOUHAITANT FAIRE VALOIR SA PRIORITE DANS UN

EMPLOI DISPONIBLE D'ADMINISTRATEUR

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 3 et en annexe 6 pour la même fonction. Il y a lieu de remplir l'annexe 5 au cas où votre priorité ne serait pas reconnue.

Je soussigné(e),
NOM (nom de naissance si femme mariée) :
PRENOM:
Date de naissance : 1 Tél :
Matricule : GSM :
Adresse électronique :
Adresse personnelle:
Code postal
Nommé(e) à titre définitif à la fonction (spécialité et niveau ou degré d'enseignement) :  dans l'établissement suivant :
Détenteur du brevet d'administrateur, demande à bénéficier de la priorité mentionnée à l'article 2 § 3 du décret du 4 janvier 1999.
Je suis désigné à titre temporaire de manière ininterrompue depuis le
et j'exerce toujours actuellement ladite fonction dans le même établissement.
L'emploi que j'occupe est un emploi disponible figurant sur la liste reprise en annexe 2.
· code de l'emploi

Au cas où ma désignation à titre provisoire dans cet emploi prendrait fin, parce que cet emploi serait attribué par réaffectation, par rappel à l'activité de service ou pourrait être à nouveau occupé par son titulaire, je demande ma désignation dans l'(les) emploi(s)<sup>1</sup> qui, dans l'(les) établissement(s) suivant(s), n'aurai(en)t pas été attribué(s) conformément aux dispositions du décret du 4 janvier 1999 :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces emplois figurent sur les listes reprises en annexe 1 et en annexe 2.

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT
J'introduis ½ je n'annexe 5.	'introduis pas¹ d'autre demande de désignation au moyen du formulaire repris en
Candidat à plusier	ars fonctions, je remplis ½ e ne remplis pas le formulaire repris en annexe 7.
Date,	Signature,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Biffer la mention inutile.

### AUTRE(S) DEMANDE(S) DE DESIGNATION EMANANT D'UN MEMBRE DU PERSONNEL AYANT REMPLI LE FORMULAIRE REPRIS

EN ANNEXE 3 OU EN ANNEXE 4 (dans l'hypothèse où il s'avèrerait que la priorité demandée ne peut lui être accordée)

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir le formulaire repris en annexe 6 pour la même fonction.

Je soussigné(	e).																						
NOM (nom de n		femme	marie	ée):																floor			
PRENOM:																							
Date de naiss	ance :					1					Tél :	: [											
Matricule :										G	SM	: [					/						
Adresse électre	onique :																						
Adresse perso	nnelle:																						
Cod Nommé(e) à									é e	t ni	veau	ı ou	ı de	egre		ense	eigr	nem	ent	):			
dans l'établis		suivan							• • • •			• • • • •											
Détenteur du je joins au pro				trate	eur,	j'ai	ren	npl	i le	e fo	rmu	lair	e r	epr	is e	n ar	nne	xe í	3 <b>½</b>	anı	nexe	e 4 <sup>1</sup>	que
S'il apparaît o janvier 1999 établissement	, je d	lemano	de	-							•								-				
CODE EMPLOI							<u>N</u>	OM	DE	L'E	TAB	LISS	SEM	IEN'	<u>Γ</u>								

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Biffer la mention inutile. <sup>2</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 1. Mentionner le numéro de code de l'emploi et la dénomination exacte de l'établissement.

et,  $\grave{a}$  défaut, je demande ma désignation dans l'(les) emploi(s) disponible(s) dans l'(les) établissement(s) suivant(s)  $^1$ :

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT

Date,	Signature,
,	21811111111,

<sup>1</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 2, mentionner le numéro de code de l'emploi ainsi que la dénomination exacte de l'établissement.

Demande de désignation en application de l'article 28 du décret du 4 janvier 1999 MEMBRE DU PERSONNEL QUI NE BENEFICIE PAS D'UNE PRIORITE OU QUI, BENEFICIANT D'UNE PRIORITE, NE SOUHAITE PAS LA FAIRE VALOIR.

Le membre du personnel qui remplit le présent formulaire NE PEUT en aucun cas remplir les formulaires repris en annexe 3 ou en annexe 4 ainsi que le formulaire repris en annexe 5 pour la même fonction.

14

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 1. Mentionner le numéro de code de l'emploi et la dénomination exacte de l'établissement.

et,  $\grave{a}$  **défaut**, demande ma désignation dans l'(les) emploi(s) disponible(s) dans l'(les)établissement(s) suivant(s)  $^1$ :

CODE EMPLOI	NOM DE L'ETABLISSEMENT

01:1-45	1 !	C 4 !	•	1: 17	·	1	•	1.	£1	_ :	<b>:</b>		- 7
Candidat à 1	niusieurs .	tonctions.	ie rem	DIIS 7:	ae ne	remni	is pas	ıe	tormui	aire r	enris e	ın annexe	• /.
~	P-00010010		.,	P 7 .	,	- <del> </del>	P ***				TPIID T		

Date,	Signature
,	218111111

<sup>1</sup> Ces emplois figurent sur la liste reprise en annexe 2, mentionner le numéro de code de l'emploi ainsi que la dénomination exacte de l'établissement.